

OFFRE D'EMPLOI

La municipalité de Saint-Urbain-Premier, située en Montérégie Ouest désire combler le poste d'inspecteur municipal, permanent à deux jours par semaine.

INSPECTEUR MUNICIPAL

Les principales tâches du titulaire de ce poste seront :

- Répondre aux demandes des citoyens et autres intervenants quant à la réglementation applicable;
- Recevoir, étudier et émettre les demandes de permis et certificat relevant de sa compétence;
- Veiller au respect des règlements et des Lois dont l'application est de responsabilité municipale;
- Procéder à l'inspection des permis et certificats émis et intervenir lors d'infractions à la réglementation;
- Recevoir et traiter les plaintes relatives à la réglementation municipale;
- Participer aux séances du Conseil et au Comité Consultatif d'Urbanisme (occasionnellement).

Exigences :

- DEC en aménagement et urbanisme, en architecture ou équivalent;
- Minimum d'expérience dans un poste similaire;
- Connaissance du code de construction du Québec, CBCS, code de plomberie du Québec;
- Bonne maîtrise du français;
- Connaissance informatique : MS Office, logiciel de permis PG (un atout);
- Permis de conduire valide.

Compétences :

- Habilité à rédiger et à communiquer;
- Bon sens de l'organisation et de la planification;
- Autonomie, sens de l'analyse et avoir un bon jugement.

La rémunération s'établira en fonction de la politique de rémunération en vigueur.

Faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 8 janvier 2018**, par la poste, par courriel ou par télécopieur à :

Municipalité de Saint-Urbain-Premier
À l'attention de Monsieur Michel Morneau OMA urb.,
directeur général
204 rue Principale
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0

Télécopieur : 450 427-2056
Courriel : dg.sainturbainpremier@videotron.ca

Veillez noter que seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi.

N.B. : La forme masculine est employée pour plus de commodité et elle désigne aussi bien les femmes que les hommes.